

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2023

DÉPÔTS A LA DÉCHÈTERIE DE MERLEVENEZ

L'accueil des non-ménages sur la déchèterie publique gérée par BBO Communauté est une tolérance. Les dépôts de déchets sont payants en fonction des volumes apportés, par flux, et selon des tarifs unitaires votés tous les ans par le Conseil Communautaire.

Ces tarifs reflètent le coût réel du service ; ils sont réactualisés chaque fin d'année en fonction de l'évolution :

- Des coûts relatifs aux divers marchés de prise en charge des déchets par des prestataires extérieurs pour le traitement et le transport des déchets.
- Des coûts de fonctionnement du service.

Les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2023 se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Matériaux	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2022 (en € HT/m ³)	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2023 (en € HT/m ³)
Gravats	20 €	30 €
Déchets verts	14 €	21 €
Tout venant	25 €	37,50 €
Bois	19 €	28,50 €

Délibération du 1^{er} décembre 2022

Il est à noter que les modalités de facturation des dépôts des professionnels en déchèterie pourront évoluer courant 2023, si BBO Communauté devient point de collecte dans le cadre de la mise en place de la nouvelle filière Responsabilité Elargie du Producteur PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment).

Rappel des modalités d'accueil en déchèterie

A votre arrivée à la déchèterie :

1. Veillez à positionner votre véhicule (moins de 3,5 tonnes) sur la plateforme de stockage à plat ou à quai, à proximité des bennes concernées, sans gêner les particuliers,
2. Présentez ensuite votre autorisation d'accès au gardien, qui complètera les volumes et types de déchets déposés (jusqu'à 4m³ maximum par jour),
3. Le bon de dépôt vous sera adressé ensuite avec la facture.

Vous ne disposez pas encore d'autorisation d'accès à la déchèterie ou de carte professionnelle pour les plateformes déchets verts ?

Vous devez alors vous présenter à l'accueil de BBO Communauté, muni d'un extrait K-bis.

DÉPÔTS SUR LES PLATEFORMES DÉCHETS VERTS

3 plateformes existent sur le territoire (Kermassonnet, le Porzo à Kervignac, et Le Bisconte à Plouhinec)

Un forfait de 2m³ est appliqué à chaque passage, soit **42 € HT / passage**.



PAPIERS DE BUREAUX

Afin de ne pas dévaloriser le papier blanc et de limiter l'utilisation de produits blanchissants, BBO Communauté préconise le tri des papiers en 3 flux :

- Le papier blanc
- Le papier couleur
- Les journaux, magazines et revues

En partenariat avec



ORGANISATION DE LA COLLECTE

→ Dans les bureaux

Bannette destinée à la collecte des différents flux de papier. Se place idéalement sous un bureau.

→ Dans les espaces communs

Destinée à être positionnée dans des endroits de passage, l'Eco-Kest doit être munie d'un sac, et est équipée d'un couvercle aux 3 variantes de couleurs selon le gisement concerné (blanc, couleur, journaux/magazines). Idéalement, une borne de 3 Eco-Kest sera placée dans les endroits stratégiques de l'établissement (près d'un espace photocopie par exemple).

→ La collecte

Elle a lieu tous les 2 mois aux dates communiquées par BBO Communauté, dans un lieu centralisé dans l'entreprise, par l'entreprise d'insertion la Feuille d'Érable.



TARIFS ANNUELS 2023

- Petits producteurs : jusqu'à 15 kg hebdomadaires : **74,80 € TTC**
- Producteurs moyens : de 16 à 30 kg hebdomadaires : **147,90 € TTC**
- Gros producteurs : > 30 kg hebdomadaires : **222,70 € TTC**

COLLECTE AVEC
GARANTIE DE
CONFIDENTIALITÉ

COLLECTE DES CARTONS

Pour les cartons, la Feuille d'Érable organise une collecte tous les 15 jours dans les entreprises.

- BBO Communauté met à disposition un ou des conteneurs de 770 litres découpés. Les cartons doivent être déposés vides, non souillés et aplatis et les bacs sortis dès 8h30 sur la voie publique.
- La collecte a lieu tous les jeudis des semaines paires.

TARIFS ANNUELS 2023

- Petit producteur (1 bac) : **255 € TTC**
- Producteur moyen (2 bacs) : **510 € TTC**
- Gros producteur (3 bacs et plus) : **765 € TTC**

FORFAIT PRÉVENTION

Ce service est proposé aux entreprises qui disposent d'une collecte du flux ordures ménagères par un prestataire privé et comprend :

- La mise à disposition des bacs jaunes et la collecte des emballages
- La mise à disposition de colonnes d'apport volontaire et la collecte du verre et des papiers
- L'accompagnement sur la gestion des flux biodéchets et végétaux

Forfait annuel : 242,65 TTC € / bac jaune

« Le déchet le moins
cher est celui qu'on ne
produit pas ! »